

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2015 A 20 HEURES

COMPTE-RENDU

Etaient présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Gaëtan SEGURA, Claire GOMEZ, Norbert MANUEL, Eliane BAZIN, Romain JARJAVAL, Annie CLAIR, Julien GOUTEYRON, Jacques PIOT, Rachida MALTOUF, Jean-Christophe SOINNE, Aurélie SOUALLE, Rémi MAURICE, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Danielle LERICHE, Dominique CALAIS, Magali RIBEIRO.

Etaient excusées : M^{me} Maryse BLANC (procuration à M^{me} Annie CLAIR),
M^{me} Ysabel LANNEZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M. Sylvain LASSABLIERE se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mars 2015

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

2) Adoption du projet éducatif de territoire (PEDT)

M^{me} Claire GOMEZ, maire-adjointe, présente au conseil les dispositions relatives au Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.) encadrant prioritairement les activités proposées aux enfants des écoles primaires pendant le temps périscolaire.

Ce temps est lié aux horaires de début et de fin de l'école, ainsi qu'à l'horaire de la pause méridienne, arrêtés par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen).

Le PEDT, qui relève de l'initiative de la commune, est un cadre partenarial matérialisé par une convention signée avec l'IA-Dasen, qui permettra de pérenniser les aides de l'Etat au financement des temps d'activités périscolaires (TAP).

Vote du conseil : accord à l'unanimité sur le contenu du PEDT qui lui a été présenté.

3) Création d'un relais d'assistants maternels

M^{me} Béatrice MASSON, maire-adjointe, expose au conseil municipal l'intérêt pour notre commune, et les communes voisines de Bressolles et Balan, de fédérer les assistants maternels par la création d'un relais d'assistants maternels (R.A.M.) envisagé en janvier 2016.

Le projet a pour mission d'informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de petite enfance et permet d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le projet de création du R.A.M. pour 2016 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), qui nous accompagnera pour le financement du projet.

Chaque commune mettra un local à la disposition de l'animatrice du R.A.M. pour les temps collectifs. La gestion administrative sera assurée à Béliigneux dans les locaux de l'accueil périscolaire.

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la création du relais d'assistants maternels et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la C.A.F..

4) Demandes de subventions

- 4.1. Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Les demandes d'aides concernent les bâtiments communaux :

- pour la mise aux normes d'accessibilité des écoles maternelle et élémentaire (95 200 €), de la mairie (25 680 €) et de la bibliothèque (77 070 €),
- pour la réhabilitation thermique (21 970 €).

La planification des travaux sera effectuée en fonction des dotations obtenues, qui peuvent s'élever jusqu'à 35% du coût des projets pour la DETR..

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

- 4.2. Appel à projets de l'Agence de l'Eau "Economies d'eau"

Plusieurs actions sont envisagées, destinées à réduire les fuites observées sur le réseau, à réhabiliter et à renforcer ce réseau.

Le coût total des opérations se monte à un 416 000 € H.T.. Les aides de l'Agence de l'Eau peuvent atteindre jusqu'à 50% des frais.